



## Olivier COUSI, une éternelle jeunesse

Olivier incarne, pour ceux qui, comme moi, l'ont connu à 20 ans ou presque, une éternelle jeunesse.

Eternelle jeunesse que nos enfants, qui ont grandi ensemble pendant tant d'années, nous ont permis d'entretenir au cours de vacances, petites ou longues, toujours trop courtes, dans l'Auvergne d'adoption de la famille d'Anne, son épouse, ou sous les alizées de l'océan indien.

Eternelle jeunesse entretenue pendant près de deux ans à la Conférence du stage dont le Palais garde encore le souvenir mémorable de la *Berryer Gainsbourg* qu'Olivier avait organisée en sa qualité de 11<sup>ème</sup> secrétaire en charge du concours et des conférences Berryer grâce à ses relations d'avocat spécialisé en propriété intellectuelle.

Eternelle jeunesse qui lui a fait accepter de m'accompagner, au retour d'un voyage au Québec, où nous avons tant apprécié le principe de ces joutes oratoires improvisées, dans la création de la *ligue d'improvisation du barreau de Paris* (la LIBAP) : une ligue toujours aussi jeune, 40 ans après sa création.

Eternelle jeunesse du « cap-hornier » Cousi qui est passé dans les quarantièmes rugissants et les cinquantièmes hurlants pendant sa quarantaine, juste pour le plaisir de fêter le 1<sup>er</sup> janvier 2000 en passant le cap Horn avec pour livre de quart, *la longue route* de Moitessier et des *Tintin*, d'Hergé.

Eternelle jeunesse qui lui a fait ensuite passer son *Brevet d'Officier de Chef de Quart de navire de mer*, pour devenir « capitaine au long cours », lui qui n'aimait rien tant que d'écumer les mers, des Antilles à la Mer Noire, à bord de son voilier « *tout alu* » acheté en copropriété avec l'ami Tricaud (un autre « jeune » de la LIBAP).

Eternelle jeunesse de l'associé brillant du Cabinet GIDE où, dans les pas de Gérard Tavernier qui l'avait coraqué à son arrivée, il a su passer du droit public au droit de l'audiovisuel privé, après la libération des ondes des années 80, en conseillant des chaînes de télévision comme *la Cinq* et tant d'autres médias alternatifs à destination des jeunes (plus que de la jeunesse).

Eternelle jeunesse du membre du conseil de l'ordre qui a créé *Campus*, puis *Campus international* sous le bâtonnat d'Yves Repiquet qui lui avait laissé carte-blanc pour accomplir cette mission d'intérêt public pour la formation continue des avocats parisiens.

Eternelle jeunesse du bâtonnier COUSI - dont le cher père, Pierre, AMCO et amateur de belcanto était si fier de l'élection, ce beau soir de décembre 2019 – qui aura passé deux ans à se battre pied à pied avec les pouvoirs publics pour défendre la profession, sans jamais se départir de son humour, que ce soit en se rendant en *Vélib'* à la chancellerie pour y déposer les cahiers de doléances de son barreau ou pour s'afficher sobrement avec un simple panonceau « en grève » à la rentrée du barreau de Bruxelles, portant beau et dignement son *smoking de travers* comme le chantait Alain Souchon que nous aimions tant, avec Bashung et sa *petite entreprise* que nous écoutions en boucle, *de l'aube à l'aube*, dans sa vieille 204, sur les routes des vacances.

Eternelle jeunesse toujours quand Olivier prend la décision courageuse d'être à son tour, non seulement « l'avocat des avocats », comme son prédécesseur Christian Charrière-Bournazel avait à juste titre décrété que c'était la mission de tout bâtonnier, mais de *tous* les avocats, même de celui devenu garde des Sceaux pour qu'un jour un autre confrère puisse accéder à cette haute fonction sans crainte d'être discrédité du seul fait qu'il a été avocat.

Eternelle jeunesse encore pour danser jusqu'au bout de la nuit avec ses confrères et consœurs lors de la soirée du Barreau donnée au profit de l'association *Mécénat Cardiaque* pour laquelle Anne et lui auront tant fait, Anne accueillant et pouponnant depuis des années des bébés venus de pays lointains et démunis pour subir chez nous de lourdes opérations cardiaques inenvisageables dans leurs hôpitaux.

Eternelle jeunesse enfin de celui qui s'est battu, pied à pied, sans jamais se plaindre et sans que jamais personne, ou presque, ne le sache ou puisse seulement s'en douter, contre la maladie implacable qui n'est pas celle de la jeunesse, mais qui aura eu raison de la sienne en seulement douze semaines, c'est-à-dire le temps qu'il faut pour redonner la vie à un être viable.

Olivier mon ami, mon cher et *jeune* ami : quarante ans ont passé et tu t'en es allé !

Je ne t'en veux pas de le faire dans la fleur de l'âge.

Mais, dis-moi, que reste-t-il, maintenant, de notre jeunesse, à part de bons souvenirs ?

Qu'importe  
Le porte à porte  
En Crimée  
Au sud de la Birmanie  
Les lobbies en Libye  
Au Laos  
L'Asie coule à mes oreilles

Bon vent Olivier...  
A bientôt ...

*Là-haut*, là où le vent nous portera, là où nos voiles nous conduiront.

Paris, 7 mars 2022  
Stéphane Lataste